

N°804

5 Juin 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

L'espoir à l'horizon

Avec une participation un peu plus élevée qu'annoncé, les dernières élections européennes dessinent un paysage politique qui interpelle tous les acteurs sociaux.

L'impasse d'une consigne transformant le scrutin en référendum « anti Macron » apparaît comme l'un des principaux enseignements d'un vote enracinant l'extrême droite à la première place. Mais ce constat n'est pas détachable du

faible écart avec la liste se réclamant du gouvernement et des résultats faméliqués des autres listes se déclarant d'opposition. Cette bipolarisation à peine atténuée par une sensibilité environnementale, semble dans l'immédiat profitable au pouvoir en place et au patronat qu'il représente. Elle porte surtout en germe, par son incapacité à répondre aux attentes sociales et par ses atteintes aux libertés publiques, tous les ingrédients favorables à l'extrême droite. Le niveau inédit des inégalités et de la violence sociale engendre une désespérance et un dégoût du politique qui ne se cantonnent plus à l'abstention massive. Une à une, ce sont des digues qui se rompent à tel point qu'il appartient plus que jamais à tous les acteurs sociaux en responsabilité, militants syndicaux, cadres, ou les 2 à la fois, de ne pas baisser la garde face aux fascistes, et de le dire haut et fort. Ne nous trompons pas, la responsabilité des organisations syndicales dans ce moment est de proposer des initiatives de mobilisation et d'expression de toutes les revendications.

Affirmer à l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail, le 17 juin prochain, que l'heure est à la construction de propositions sociales alternatives signifie aussi dans nos entreprises que leurs dimensions multinationales donnent au syndicalisme un horizon au-delà de toutes les frontières.



Branche Poste

Passer au concret

Le 10 mai dernier a eu lieu une plénière sur le projet d'accord « Égalité professionnelle Femmes-Hommes » entre La Poste et les organisations syndicales. La conclusion est prévue pour début juillet. La CGT a obtenu des avancées, notamment dans la prise en compte des personnels LGBT, mais elle déplore que le taux de féminisation dans les groupes B et C de 38 % n'ait pas été atteint. Lors de la bilatérale, la CGT a fait 23 propositions comme par exemple, la lutte contre le sexisme, ou encore pour un recrutement d'ampleur, ainsi que sur une véritable évolution professionnelle, mais aussi sur le temps partiel choisi, la formation, la parentalité, l'articulation vie privée / vie professionnelle, et l'action contre les violences sexistes et sexuelles. La CGT est force de propositions et reconnue comme incontournable dans la lutte pour l'égalité professionnelle.

Arrangements entre amis

La Poste et quelques organisations syndicales se sont livrées à des pratiques inadmissibles le 17 mai dernier lors d'un projet d'accord déjà en place sur l'insertion des jeunes et le maintien à l'emploi des seniors.

Accord que la CGT n'avait pas paraphé car bien insuffisant.

Au lieu de proposer une projection de recrutements sérieuse et responsable, c'est de cynisme dont il a été question ;

Rien sur des embauches pérennes pour les plus jeunes, alors qu'en back offices les coupes sombres sur l'emploi sont à l'œuvre.

Rien sur les dispositifs de fin de carrières (TPAS) que nous souhaitons plus favorable. Cela s'est soldé par une signature sur un coin de table pour une prolongation en l'état, une année de plus !

Branche Télécoms

Enquêter pour ne rien changer

36 754 salariés d'Orange (43 %) ont répondu à l'enquête sur le stress et les conditions de travail. Même si le taux de participation est en baisse par rapport à 2016, celui-ci reste représentatif du climat social dans l'entreprise.

Cette baisse des réponses traduit aussi une perte de confiance en l'entreprise, car si les enquêtes se succèdent, les conditions de travail se dégradent et les salariés sont sur-sollicités.

Les réponses l'attestent : la charge de travail s'intensifie (77 %) et les salaires ne sont pas à la hauteur de l'investissement des salariés (68 %). Le stress décompensé générant des pathologies augmente (23 % des répondants) et 62 % disent subir un stress fort ou très fort.

La CGT exige des embauches massives, le passage au 32h en créant des emplois, la reconnaissance des qualifications et le 13^e mois en plus des éléments de rémunération actuels.

Orange : La formation est un métier !

Il y a quelques temps dans un espace de coworking, sur un plateau SCO de Lyon, on pouvait voir certains salariés la tête recouverte d'un sac papier... Après renseignements, il s'agissait d'une animation de type team building, visant à renforcer la cohésion de l'équipe. L'animation consistait à occulter un sens pour prendre conscience des 4 autres. Le manager, n'ayant pas de bandeaux, a utilisé des sacs papier. La direction reconnaît que le lieu de réunion, ouvert à tous, n'était pas approprié, elle dit être dorénavant attentive à l'utilisation des espaces partagés (oups !)

Pour la CGT cela pose d'abord la question des formations qui doivent être exercées par des professionnels avec des salles adaptées et préparées. Ensuite, la pédagogie sensorielle n'est-elle pas habituellement réservée aux professionnels du secteur sanitaire et médico-social ? Enfin les salariés ont droit au respect !

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Pour l'environnement

En Europe, jeunesse et syndicats se mobilisent pour des politiques d'ampleur face au réchauffement planétaire.

Une nouvelle journée de mobilisation a eu lieu ce 24 mai en France.

La CGT porte ce combat pour le climat, l'environnement et la biodiversité.

Il ne peut y avoir de progrès social sans prise en compte de ces questions. Cette crise écologique majeure est la conséquence du système économique.

Elle provoque l'épuisement des ressources naturelles et peut mener à la 6^e extinction de masse.

Pour éviter des catastrophes écologiques, sociétales et sociales, il nous faut gagner d'autres modes de développement, de production et de consommation.

Nous exigeons que des décisions politiques à la hauteur des enjeux soient prises.

Prud'hommes

Soif de justice

Depuis plusieurs mois, de nombreux Conseils de prud'hommes écartent l'application du plafond d'indemnisation mis en place par les Ordonnances Macron en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, considérant qu'il est contraire à plusieurs textes internationaux ratifiés par la France. En réaction à cette résistance des juges, le Gouvernement a demandé aux Procureurs d'intervenir dans les litiges « *pour faire connaître l'avis du parquet général sur cette question d'application de la loi* ».

La CGT avec le Syndicat des Avocats de France, FO et Sud ont décidé d'intervenir afin que la Cour ait connaissance de leurs observations et pour que les salarié.e.s ne subissent pas cette réforme qui prétend limiter les condamnations des employeurs fautifs et priver les salarié.e.s illégalement licencié.e.s de leur juste indemnisation.

Les pourris

Épaulés par le Défenseur des Droits et la CGT, 25 Maliens sans-papiers attaquent aux Prud'hommes de Paris leur ancien employeur, auquel ils demandent près de 66 000 € chacun. Une audience exceptionnelle le 23 mai dernier, contre une société de BTP, sous-traitante sur un gros chantier parisien, aujourd'hui en liquidation.

Après un accident, l'employeur refuse d'appeler les pompiers alors que le salarié est sans connaissance !

L'inspection du travail découvre leurs conditions de travail indignes, en plein Paris : identité niée, interchangeable et corvéables à merci, ils sont payés en espèces et n'ont aucun droit. « *Les employeurs ont volontairement constitué une équipe de sans-papiers pour faire avancer le plus vite possible le chantier* ».

International

Tramway de la honte

Après le retrait de la filiale commune à la RATP et à la SNCF, c'est maintenant Alstom qui se retire du projet du tramway de Jérusalem. Cela ressemble à une victoire de la société civile face à la colonisation galopante d'Israël vers des colonies illégales, en violation du droit international.

L'Europe comme le gouvernement français doivent prendre leurs responsabilités et œuvrer pour qu'aucune entreprise ne participe à ce projet. En effet c'est tout un symbole que cette liaison reliant Jérusalem ouest à Jérusalem est, symbole d'une hégémonie débridée.

Afin que la balance pèse un peu plus, ce serait aussi à Egis Rail de se retirer car la particularité de cette société est d'être détenue majoritairement par des fonds publics français, plus précisément par la caisse des dépôts et consignations...

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Elle est à nous !

La maire LR de Montauban a réalisé un véritable tour de force en matière de dialogue social.

Elle a fait changer, dans la nuit du 16 au 17 mai, toutes les serrures de la Maison du Peuple, interdisant ainsi son accès à toutes les associations et organisations syndicales dont l'Union Locale CGT.

Cette action illégale est une attaque de plus contre l'activité syndicale et dans la droite ligne du député LR Mohamed Laqhila qui demandait la dissolution de la CGT dans les Bouches du Rhône.

La CGT a déposé plainte et un rassemblement a eu lieu le 22 mai devant le tribunal de Montauban.

Le tribunal administratif de Toulouse a tranché, la maire doit rendre les clés sous peine d'astreinte, la Maison du Peuple est à Nous !

Loi Fonction Publique

À la botte

L'article 7 du projet de loi fonction publique élargit encore la possibilité - introduite par le gouvernement dans le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel - la possibilité de nommer des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire sur des emplois de direction.

Seraient notamment concernés les emplois :

- De directeurs d'établissement et de cadres supérieurs hospitaliers ;
- De directeurs des services de l'État et des établissements publics ;
- De directeurs généraux et adjoints des services des régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 40 000 habitants (80 000 aujourd'hui).

S'agirait-il de disposer de directions dépendantes des politiques, voire « à la botte » ?

Détaché dans le privé

L'article 8 du projet de loi fonction publique instaure un détachement automatique des fonctionnaires vers le privé lors d'une externalisation de tout ou partie d'une activité relevant de l'administration.

Les fonctionnaires seraient ainsi détachés d'office sur un contrat à durée indéterminée pendant la durée du contrat liant la personne morale de droit public à l'organisme d'accueil. Ils conserveraient une rémunération au moins égale et leurs droits à promotion seraient préservés. À la fin du contrat, ils opteraient soit pour leur radiation des cadres avec une indemnité, soit pour leur réintégration de plein droit dans leur administration d'origine.

La privatisation des services serait-elle le véritable objectif de ce pantouflage ?

Égalité

Stop !

L'égalité, en droits, a progressé pour les personnes LGBT, mais dans le monde du travail, les discriminations restent constantes : injures, harcèlements, inégalités d'avancement de carrière...

La mise en place du CSE, conduit à l'appauvrissement de la négociation collective sur le lieu de travail.

La recherche de rentabilité prend le pas sur tous les autres sujets.

Cela impacte la lutte pour l'égalité des LGBT au travail. Les personnes LGBT sont poussées à adopter la stratégie d'invisibilité au travail, quitte à renoncer à certains droits.

Aujourd'hui, alors que 44 % des discriminations ont lieu au travail ou à l'embauche, la CGT affirme que tous les employeurs sont tenus de créer des milieux de travail inclusifs.